



LA FAUTE AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

« Les services des impôts des Alpes-Maritimes tentent, une nouvelle fois, de dissuader les usagers de les solliciter. Après avoir mis en place, en octobre dernier, des directives pour éviter tout passage en agence, les agents des impôts du département se veulent désormais injoignables. Dans un e-mail, la direction des finances publiques des Alpes-Maritimes incite les employés à paramétrer leur boîte vocale pour faire en sorte que les usagers ne puissent laisser aucun message, révèle France France Bleu Azur, mardi 12 janvier.

La radio locale publie des extraits de cette note interne envoyée par e-mail, le 11 décembre, à tous les chefs de service des impôts des particuliers dans les Alpes-Maritimes. Le cabinet du directeur départemental réclame que le message suivant soit adressé aux usagers qui tomberaient sur la messagerie des services des impôts du département :

« Centre des finances publiques, bonjour, toutes nos lignes sont occupées, veuillez rappeler ultérieurement. Pour toutes vos démarches, vous pouvez vous connecter à impots.gouv.fr. »

Un message incitant clairement les contribuables à effectuer leurs démarches en ligne. En octobre dernier, des directives avaient déjà été données dans ce sens, avec l'objectif affiché de « décourager les usagers de venir aux guichets ».

Outre le cynisme de la méthode, ces mesures s'accompagnent d'une réduction de postes. Mardi matin, les finances publiques des Alpes-Maritimes doivent acter, lors du comité technique local, la suppression de 45 postes en 2016. En signe de protestation, les salariés organisent un rassemblement, mardi à partir de 9 h 30, devant le siège des impôts à Nice. »

Extrait du journal Le Monde du 12 janvier 2016